

Comptes individuels

BILAN

ACTIF

(En millions d'euros)	Notes	31/12/2008	31/12/2007
Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles brutes		8,0	8,0
Amortissements		(0,3)	(0,3)
Immobilisations incorporelles nettes	1	7,7	7,7
Immobilisations corporelles brutes		1,3	1,2
Amortissements		(1,0)	(0,9)
Immobilisations corporelles nettes	2	0,3	0,3
Immobilisations financières brutes		389,4	403,6
Dépréciations		(5,0)	(29,2)
Immobilisations financières nettes	3	384,4	374,4
Total de l'actif immobilisé		392,4	382,4
Actif circulant			
Créances d'exploitation brutes		70,2	53,4
Dépréciations		-	-
Créances d'exploitation nettes	4	70,2	53,4
Valeurs mobilières de placement brutes		4,8	48,4
Dépréciations		(1,1)	(0,7)
Valeurs mobilières de placement nettes	5	3,7	47,7
Disponibilités		0,4	0,5
Total de l'actif circulant		74,3	101,6
Comptes de régularisation et assimilés		-	0,1
TOTAL DE L'ACTIF		466,7	484,1

PASSIF

(En millions d'euros)	Notes	31/12/2008	31/12/2007
Capitaux propres			
Capital social		84,8	84,8
Primes d'émission, de fusion, et d'apport		112,2	112,2
Réserve légale		9,3	9,3
Réserves statutaires		-	-
Réserves réglementées		1,4	1,4
Autres réserves		16,2	16,3
Report à nouveau		58,4	12,2
Résultat de l'exercice		28,0	68,8
Total des capitaux propres	6	310,3	305,0
Provisions		-	-
Dettes		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		149,9	162,4
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		0,3	1,2
Dettes fiscales et sociales		-	-
Dettes sur immobilisations		-	-
Autres dettes		5,9	15,0
Total des dettes	7	156,1	178,6
Comptes de régularisation et assimilés	8	0,3	0,5
TOTAL DU PASSIF		466,7	484,1

Comptes individuels

COMPTE DE RÉSULTAT

(En millions d'euros)	Notes	2008	2007
Produits d'exploitation			
Prestations de services et produits accessoires		0,2	-
Autres produits de gestion		-	-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		-	-
Total des produits d'exploitation		0,2	-
Charges d'exploitation			
Achats et charges externes		1,7	0,7
Impôts, taxes et versements assimilés		-	-
Salaires et charges sociales		-	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		0,1	-
Autres charges		-	-
Total des charges d'exploitation		1,8	0,7
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(1,6)	(0,7)
Produits financiers			
Produits financiers de participations		36,2	-
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		0,9	-
Autres intérêts et produits assimilés		4,5	55,1
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		24,2	0,5
Différences positives de change		0,5	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1,4	0,5
Total des produits financiers		67,7	56,1
Charges financières			
Dotations aux dépréciations et provisions		0,4	0,8
Intérêts et charges assimilées		13,3	3,7
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		3,2	0,1
Différences négatives de change		0,7	-
Total des charges financières		17,6	4,6
RÉSULTAT FINANCIER	9	50,1	51,5
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		48,5	50,8
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		-	-
Sur opérations en capital		19,9	46,5
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		-	-
Total des produits exceptionnels		19,9	46,5
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		-	-
Sur opérations en capital		40,1	28,7
Dotations aux dépréciations et provisions		-	-
Total des charges exceptionnelles		40,1	28,7
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	10	(20,2)	17,8
Produit (charge) d'impôts sur les bénéfices	11	(0,3)	0,2
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		28,0	68,8

Comptes individuels

ANNEXE

1. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les principaux chiffres clés des comptes individuels se résument comme suit :

(En millions d'euros)	2008	2007
Capitaux propres	310,3	305
Dettes financières nettes	145,8	114,2
Résultat courant	48,5	50,8
Résultat net	28,0	68,8
Résultat net en € par action	5,0 €	12,2 €

Au cours de l'exercice 2008, Finatis a consolidé sa participation directe dans Foncière Euris, société cotée sur l'Eurolist B à hauteur de 79,0% contre 78,7% à fin 2007.

Le résultat net est un bénéfice de 28,0 M€ en 2008 contre 68,8 M€ en 2007, qui intégrait notamment un boni de fusion d'un montant de 55 M€ suite à la simplification de la structure actionnariale du Groupe intervenue fin 2007.

La société Finatis a versé en juillet 2008 un dividende de 4,0 € par action, soit 22,6 M€ au titre de l'exercice 2007.

La société a cédé la quasi-totalité de son portefeuille résiduel de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P.).

2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1. Rappel des principes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des règles françaises d'établissement et de présentation des comptes annuels, conformément au Plan Comptable Général et aux textes parus à la date d'arrêt des comptes.

Le portefeuille résiduel de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P.) ayant été quasiment intégralement cédé durant l'année 2008, la dérogation qui consistait les exercices précédents, à regrouper l'ensemble des résultats de l'activité T.I.A.P. en résultat financier compte tenu du caractère jusqu'alors courant de cette activité a été abandonnée. Ainsi, les opérations de l'exercice sont traduites dans les comptes en appliquant les règles comptables françaises sans aucune dérogation.

2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties sur leur durée de vie estimée, soit :

	Durée	Mode
Logiciels	1 an	Linéaire
Aménagements et installations	Entre 5 et 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 ou 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Dégressif ou linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable diminuée des amortissements.

Comptes individuels

ANNEXE

2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût historique.

Les titres et créances immobilisés sont classés :

- en participations lorsqu'ils sont susceptibles d'être compris dans le périmètre de consolidation, lorsque la société Finatis exerce une certaine influence. Les titres de participation comprennent tous les titres donnant droit au capital : actions, obligations remboursables en actions et, par dérogation au Plan Comptable Général, les bons de souscription d'actions ;
- en titres immobilisés de l'activité de portefeuille lorsqu'ils ont été acquis pour en retirer, à plus ou moins longue échéance, une rentabilité satisfaisante et sans que la société Finatis n'intervienne dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus.

En fin d'année, les titres de participation et les titres immobilisés de l'activité de portefeuille sont évalués sur la base de leur valeur d'usage telle que définie par le Plan Comptable Général en tenant compte de critères multiples, tels que par exemple, actif net comptable, actif net réévalué, valeur de rendement ou de rentabilité, valeur boursière, perspectives de développement.

Une dépréciation des titres est comptabilisée lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable brute.

Les dividendes sont enregistrés à la date de la décision de distribution pour leurs montants nets de crédit d'impôt.

2.4. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur d'inventaire calculée en fonction des perspectives de remboursement est inférieure à la valeur comptable.

2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement comprennent les titres représentatifs d'un emploi temporaire de trésorerie ou acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût historique. Une dépréciation est calculée chaque fois que la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable brute.

La valeur de marché est :

- la valeur liquidative à la clôture de l'exercice pour les actions de SICAV et les parts de Fonds Communs de Placement ;
- le cours de bourse moyen du mois de décembre pour les titres cotés.

2.6. Opérations en devises

Les opérations en devises sont comptabilisées au cours des devises à la date des transactions.

Les créances, valeurs mobilières de placement, disponibilités et emprunts en devises sont converties au cours de clôture de l'exercice. Les pertes de change latentes éventuelles se rapportant aux créances et dettes en monnaies étrangères entraînent s'il y a lieu la constitution d'une provision pour risques. Si une opération en devises est assortie d'une couverture de change, la provision n'est toutefois constituée qu'à concurrence du risque non couvert.

La prise en compte en résultat des effets de change dégagés sur les emprunts en devises, qui constituent des opérations de couverture, a lieu lors de la cession des éléments ainsi couverts.

Les écarts de change constatés en fin d'exercice sur les disponibilités en devises sont enregistrés dans le compte de résultat.

2.7. Opérations de change à terme

Les opérations de change à terme sont exclusivement effectuées pour couvrir les risques de change, elles sont converties au cours de clôture de l'exercice.

La prise en compte en résultat des effets de change dégagés sur ces opérations a lieu lors de la cession des éléments ainsi couverts.

3. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

I Note 1. Immobilisations incorporelles

(En millions d'euros)	01/01/2008	Augmentations	Diminutions	31/12/2008
Valeur brute				
Logiciels	0,3			0,3
Autres actifs incorporels	7,7			7,7
Total valeur brute	8,0			8,0
Amortissements				
Logiciels	0,3			0,3
Total amortissements	0,3			0,3
Valeur nette	0,7			7,7

Les autres actifs incorporels correspondent à l'affectation du mali de confusion de patrimoine suite aux opérations de restructuration interne intervenue en 2007 et affecté extra-comptablement aux actions Foncière Euris détenues par Finatis.

I Note 2. Immobilisations corporelles

(En millions d'euros)	01/01/2008	Augmentations	Diminutions	31/12/2008
Valeur brute				
Aménagements et installations	0,9			0,9
Matériel de bureau et informatique	0,1			0,1
Mobilier	0,2	0,1		0,3
Total valeur brute	1,2	0,1		1,3
Amortissements				
Aménagements et installations	0,7			0,7
Matériel de bureau et informatique	0,1			0,1
Mobilier	0,1	0,1		0,2
Total amortissements	0,9	0,1		1,0
Valeur nette	0,3			0,3

Comptes individuels

ANNEXE

I Note 3. Immobilisations financières

(En millions d'euros)	01/01/2008	Augmentations	Diminutions	Virement de compte à compte	31/12/2008
Valeur brute					
Titres de participation	371,9	3,1	13,7	15,0	376,3
Créances rattachées aux participations		7,9			7,9
Autres immobilisations financières	31,7		26,5		5,2
Total valeur brute	403,6	11,0	40,2	15,0	389,4
Dépréciation					
Titres de participation	0,1				0,1
Autres immobilisations financières	29,1		24,2		4,9
Total dépréciations	29,2		24,2		5,0
Valeur nette	374,4				384,4

Les variations des immobilisations de titres de participation correspondent principalement à des acquisitions et cessions portant sur des entreprises liées.

Les créances rattachées aux participations correspondent principalement à la comptabilisation d'un acompte sur dividende Foncière Euris à recevoir.

Les diminutions des autres immobilisations financières concernent essentiellement les cessions de titres immobilisés de l'activité de portefeuille.

Le virement de compte à compte correspond principalement à une augmentation de capital d'une filiale par compensation avec un compte courant.

I Note 4. Créances

(En millions d'euros)	Montant brut	dont à moins d'un an	dont à plus d'un an et à moins de cinq ans	dont à plus de cinq ans
Actif immobilisé				
Créance rattachée aux participations	7,9	7,9		
Actif circulant				
Créances d'exploitation	70,2	70,2		
TOTAL ⁽¹⁾	78,1	78,1		

(1) Dont intérêts courus sur comptes courants du Groupe : 4,6 M€.

I Note 5. Valeurs mobilières de placement

(En millions d'euros)	01.01.2008	Augmentations	Diminutions	Virement de compte à compte	31/12/2008
Valeur brute	48,4	202,1	245,7		4,8
Dépréciations	0,7	0,4			1,1
Valeur nette	47,7				3,7

- Les valeurs mobilières de placement sont composées de sicav monétaires d'état souscrites auprès de différents établissements de crédit pour un montant net de 2,6 M€ et d'actions cotées pour un montant net de 1,1 M€;
- Elles comprennent notamment 7 266 actions Finatis détenues en propre au 31 décembre 2008 dans le cadre du contrat de liquidité sur le titre ;
- Il n'y a pas de différence significative entre la valeur de marché des valeurs mobilières de placement et leur évaluation pour un montant net au bilan.

4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

I Note 6. Tableau de variation des capitaux propres

Le capital social s'élève à 84,8 M€. Il est composé de 5 656 860 actions de 15 euros de valeur nominale.

(En millions d'euros)	2007	Affectation du résultat	Autres mouvements de l'exercice	Résultat 2008	2008
Capital social	84,8				84,8
Primes d'émission, de fusion, d'apport	112,2				112,2
Réserve légale	9,3				9,3
Réserves réglementées ⁽¹⁾	1,4		0,05		1,4
Autres réserves ⁽¹⁾	16,3		(0,05)		16,2
Report à nouveau	12,2	46,2			58,4
Résultat	68,8	(68,8)		28,0	28,0
Total des capitaux propres	305,0	(22,6)		28,0	310,3
Dividendes distribués		22,6			
Nombre d'actions	5 656 860				5 656 860

(1) au 31.12.2008 : réserve indisponible liée à la conversion du capital en euros pour 1,4 M€ et réserve pour actions propres à 0,05 M€, constituée par prélèvement sur le poste autres réserves.

Comptes individuels

ANNEXE

I Note 7. Dettes

(En millions d'euros)	Montant	dont à moins d'un an	dont à plus d'un an et à moins de cinq ans	dont à plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	149,9	32,3	117,6	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0,3	0,3		
Autres dettes	5,9	5,9		
TOTAL ⁽¹⁾	156,1	38,5	117,6	

(1) Dont charges à payer : 5,0 M€.

I Note 8. Comptes de régularisation et assimilés

Les comptes de régularisation et assimilés sont composés principalement d'un écart de conversion passif pour un total de 0,3 M€ et sont à moins d'un an.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

I Note 9. Résultat financier

(En millions d'euros)	2008	2007
Dividendes	36,2	-
Intérêts sur comptes courants des filiales	4,5	0,1
Boni de dissolution	-	55,0
Reprises de provisions pour dépréciation	24,2	0,5
Autres produits financiers	2,8	0,5
Total des produits financiers	67,7	56,1
Intérêts sur emprunts bancaires	12,6	3,7
Dotations aux provisions pour dépréciation	0,4	0,8
Autres charges financières	4,6	0,1
Total des charges financières	17,6	4,6
Résultat financier	50,1	51,5

Les dividendes correspondent essentiellement aux dividendes de Foncière Euris de l'exercice 2007 pour 24,8 M€ et à l'acompte au titre de l'exercice 2008 pour 7,9 M€.

Les reprises de provisions pour dépréciations correspondent principalement aux cessions de titres immobilisés de l'activité de portefeuille.

I Note 10. Résultat exceptionnel

(En millions d'euros)	2008	2007
Produits exceptionnels sur opérations de capital	19,9	46,5
Charges exceptionnelles sur opérations de capital	(40,1)	(28,7)
Résultat exceptionnel	(20,2)	17,8

Au 31 décembre 2008, les produits et charges exceptionnels sur opérations en capital correspondent principalement au prix de vente et à la valeur comptable brute des titres immobilisés de l'activité de portefeuille cédés.

I Note 11. Impôt sur les sociétés

Le périmètre d'intégration fiscale comprend :

- Finatis, société mère ;
- Carpinienne de Participations, filiale ;
- Eurisma, filiale ;
- Saris, filiale.

Les charges d'impôt sont comptabilisées par les filiales intégrées comme en l'absence d'intégration ; cette charge est donc calculée sur le résultat fiscal propre à chaque filiale.

La société mère calcule sa charge d'impôt sur le résultat d'ensemble du groupe intégré, déduction faite de l'impôt calculé par les filiales intégrées.

Ventilation de l'impôt entre résultat courant et exceptionnel :

L'impôt de la société mère est ventilé entre le résultat courant et le résultat exceptionnel en tenant compte des retraitements fiscaux qui leur sont propres.

Le report du déficit fiscal du groupe intégré s'élève à 9,1 M€.

(En millions d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
Résultat courant	48,5		48,5
Résultat exceptionnel	(20,2)		(20,2)
Impôt refacturé aux filiales			-

6. EXPOSITION AUX RISQUES

6.1. Risque de taux d'intérêt

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit, dont l'encours s'élevait à 147,5 M€ au 31 décembre 2008, sont à taux variable et n'ont pas fait l'objet de couverture de taux d'intérêt.

Comptes individuels

ANNEXE

6.2. Risque de liquidité

Finatis a pour politique de disposer en permanence d'importantes lignes de crédits confirmées pour faire face à tout besoin éventuel. Au 31 décembre 2008, les lignes de crédits confirmées non utilisées s'élevaient à 78,5 M€. En outre, Finatis disposait de 2,6 M€ de sicav monétaires d'Etat, sans risque et liquides.

6.3. Risque de change

Finatis est exposée directement ou à travers ses filiales détenues à 100% au risque de variation de change du dollar américain sur des investissements financiers résiduels en devises. Toutefois, pour réduire cette exposition, la Société et les filiales concernées que Finatis garantit, ont conclu des opérations d'achat et vente à terme en devises, destinées à se couvrir contre les variations de change desdits actifs. Au 31 décembre 2008, le montant nominal des ventes à terme (pour Finatis et ses filiales) s'élevait à 1,5 MUSD.

6.4. Autres risques

Il n'existe pas d'autres risques, de nature juridique, fiscale ou informatique, significatifs au niveau de la société Finatis.

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1. Engagements reçus

La partie non utilisée des lignes de crédits confirmées au 31 décembre 2008 s'élève à 78,5 M€.

7. 2. Engagements donnés

Néant.

7. 3. Engagements réciproques

La société Finatis a mis en place des opérations de couverture de change. Ces opérations sont décrites au paragraphe 2.6. de l'annexe des comptes sociaux.

7. 4. Dettes garanties par des sûretés réelles

La société Finatis a nanti au profit de différents établissements bancaires des titres de participation pour garantir des emprunts dont l'encours s'élevait à 122,5 M€ au 31 décembre 2008.

7. 5. Engagements pris en matière de pensions et obligations similaires

Néant.

7. 6. Effectif moyen

L'effectif est d'un mandataire social rémunéré.

7. 7. Rémunérations versées aux membres des organes d'administration et de direction

Le montant global des rémunérations versées aux membres des organes d'administration et de direction en 2008 s'est élevé à 22 529 €.

Le montant des jetons de présence alloués en 2007 aux membres du conseil d'administration et versé en 2008 s'est élevé à 7 500 €.

7.8. Information concernant les entreprises liées

Les postes du bilan et du compte de résultat concernent des entreprises liées pour les montants suivants :

Actif	
Titres de participation	376,2
Créance rattachée aux participations	7,9
Créances d'exploitation	68,0
Passif	
Dettes d'exploitation	3,4
Résultat	
Produits financiers	40,8
Charges financières	0,6

7.9. Comptes consolidés

La société établit des comptes consolidés.

Les comptes de Finatis SA sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la société Euris SAS (ex Groupe Euris SAS).

Comptes individuels

ANNEXE

8. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2008

Sociétés ou groupes de sociétés	Capital	Autres éléments de capitaux propres hors résultat	Quote-part de capital détenue (en%)	Valeur comptable	
				Brute	Nette
(En millions d'euros)					
A. Renseignements détaillés (titres dont la valeur brute excède 1% du capital de la société)					
1. Filiales (50% au moins du capital détenu)					
CARPINIENNE DE PARTICIPATIONS SA 83 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris Siren 768 801 243	4,8	5,3	99,1%	12,9	12,9
EURISMA SAS 83 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris Siren 343 718 102	25,5	0,5	100%	22,3	22,3
FONCIÈRE EURIS SA 83 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris Siren 702 023 508	149,6	348,6	79,0%	338,6	338,6
SARIS SAS 83 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris Siren 344 212 063	2,1	(0,1)	100%	2,4	2,4
Participations (10 à 50% du capital détenu)					
Néant					
B. Renseignements globaux (titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société)					
Filiales françaises					
Filiales étrangères				0,1	-
Participations dans les sociétés françaises					
Participations dans les sociétés étrangères					

Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
18,5			0,9	1,6	dont 0,6 M€ acompte sur dividende
19,9			0,4	0,9	
29,5		0,3	44,0	24,8	
				1,0	
					provision 0,1 M€

RAPPORT DE GESTION

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

RAPPORT DU PRÉSIDENT

COMPTES CONSOLIDÉS

COMPTES INDIVIDUELS

RAPPORT DU CA À L'AGE

PROJET DE RÉSOLUTIONS

Rapport des commissaires aux comptes

SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Finatis, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 2.1 de l'annexe concernant la comptabilisation des cessions des Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille (« TIAP ») en résultat exceptionnel, conformément aux règles comptables françaises, et non plus, par dérogation, en résultat financier.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L. 823.9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations qui ont notamment porté sur les règles et méthodes comptables exposées dans les notes 2.3, 2.4 et 2.5 de l'annexe relatives aux modalités de comptabilisation, d'évaluation et de dépréciation :

- des immobilisations financières,
- des créances,
- des valeurs mobilières de placement.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Par ailleurs, nous avons vérifié, notamment, que les changements d'application des règles de comptabilisation des cessions de TIAP mentionnées au paragraphe I ci-dessus, sont justifiés et que leurs effets sont correctement calculés et présentés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 27 avril 2009
Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Autres
Henri-Pierre NAVAS

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIÉS
Mohcine BENKIRANE

Rapport spécial des commissaires aux comptes

SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

AU PROFIT D'UN DIRIGEANT

I Dirigeants concernés

Monsieur Jean-Marie GRISARD
Monsieur Didier LÉVÉQUE

I Nature et objet

Le conseil d'administration, dans sa séance du 24 avril 2008, a approuvé l'affiliation du Directeur Général au régime de prévoyance et au régime de retraite supplémentaire mis en place au sein du groupe pour l'ensemble des collaborateurs.

AVEC LA SOCIÉTÉ EURIS

I Administrateurs concernés

Monsieur Jean-Charles NAOURI

Monsieur Pierre FERAUD, représentant permanent de la société EURIS

I Nature et objet

Le conseil d'administration, dans sa séance du 6 juin 2008, a autorisé votre société à conclure une convention de conseil et d'assistance avec la société EURIS, à effet du 1er janvier 2008, pour une durée initiale s'étendant jusqu'au 31 décembre 2008 et renouvelable ensuite par tacite reconduction, d'un montant forfaitaire annuel hors taxes de 800 000 €, indexé annuellement.

Cette nouvelle convention est venue en lieu et place du mandat de gestion conclu en 1993 entre les sociétés EURIS et FINATIS.

I Modalités

En application de cette convention, votre société a supporté, en 2008, une charge d'un montant hors taxes de 800 000 €.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 27 avril 2009
Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Autres
Henri-Pierre NAVAS

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIÉS
Mohcine BENKIRANE